

# FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

septembre 2012 • numéro **6**

GRANDES CULTURES

## LES PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Prix du 3<sup>e</sup> trimestre de la  
campagne 2011/12



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la brochure mensuelle « Situation céréalière française » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

### > Évolution des prix d'achat

En €/t	2007/08	2008/09	2009/10	2020/11	2011/2012		Variation	Variation
	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2010	31/03/2011	31/12/2011	31/03/2012	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	178	147	107	169	171	176	3%	4%
Blé dur	270	227	162	201	254	267	5%	33%
Orges	159	155	94	137	169	171	1%	24%
Maïs	171	97	97	162	152	159	5%	-2%
Seigle	158	138	94	136	157	154	-2%	13%
Avoine	158	139	77	116	159	161	2%	39%
Triticale	161	136	85	149	150	155	3%	4%
Sorgho	165	85	88	153	148	151	3%	-1%
Colza	282	342	246	352	399	412	3%	17%
Tournesol	369	285	221	380	382	392	2%	3%
Soja	312	328	262	333	319	341	7%	2%
Pois	191	184	144	178	197	203	3%	14%
Féveroles	242	194	143	173	200	211	5%	22%

Source : FranceAgriMer

Les prix présentés ici concernent les données consolidées à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de la campagne 2011/12. Il s'agit donc des transactions réalisées au cours de la période allant de juillet à mars 2012.

Les données du 3<sup>ème</sup> trimestre conduisent à une nouvelle réévaluation à la hausse des prix pour la campagne 2011/12 par rapport au précédent constat effectué à mi-campagne.

Seul le seigle voit son prix moyen de campagne légèrement corrigé à la baisse par rapport à la consolidation du trimestre précédent. Pour les autres espèces, les hausses s'échelonnent de +1 % (orges) à +7 % (soja) ; le prix du blé tendre gagne 3 % et celui du maïs 5 %.

A ces niveaux de prix, il s'agit de records pour les orges, le pois et surtout pour le colza qui franchit pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis le début de l'enquête, et ce largement, le seuil des

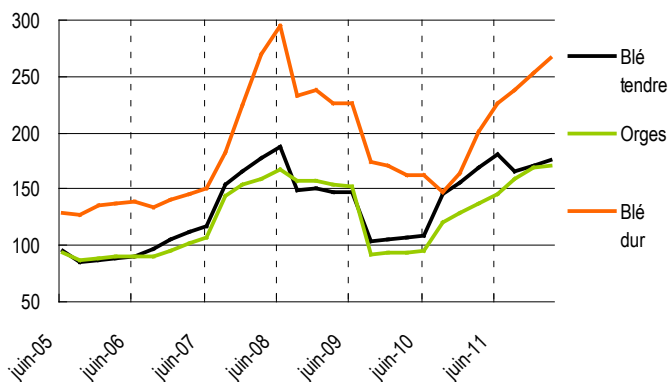
400 €/t en moyenne nationale. Le soja renoue également avec son record établi en 2010/11 alors que le tournesol le frôle, à seulement trois euros de moins.

A ce stade de la campagne, les prix payés aux producteurs sont donc exceptionnellement élevés alors que les compléments de campagne restent à intégrer. Par rapport à la même période la campagne précédente, les prix 2011/12 affichent donc globalement toujours un bonus significatif, mais le différentiel s'est encore réduit par rapport au constat de mi-campagne : il passe de +20 % en moyenne sur l'ensemble des espèces à 15 %.

De plus, le maïs et le sorgho font figure d'exception avec des prix à présent inférieurs à ceux relevés en 2010/11. Le blé dur et l'avoine demeurent les espèces pour lesquelles le gain en un an est le plus important, à +33 % pour le blé dur et +39 % pour l'avoine.

## > Blés et orges

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## > Blé meunier

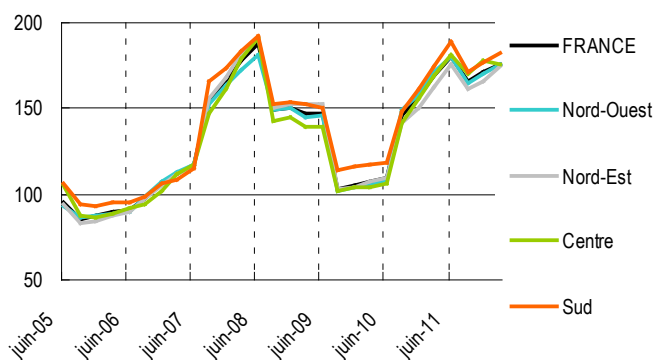
Comme entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, le prix payé aux producteurs pour une tonne de blé tendre est une nouvelle fois réévalué de 5 euros avec la prise en compte des données complémentaires du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Le prix provisoire du blé tendre pour la campagne 2011/12 se porte donc à 176 €/t, soit 7 euros de plus que sur la même période en 2010/11.

La réévaluation a été observée dans tous les regroupements régionaux à l'exception de celui du Centre. En effet, dans ce regroupement, le prix de début de campagne était déjà élevé. Ainsi, le prix consolidé pour cette zone s'est maintenu inchangé entre les exercices de la fin des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres.

Le regroupement du Sud reprend donc le rang de région où les prix sont les plus élevés, suivant ce qui est habi-

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

tuellement observé, à plus de 180 €/t. Dans les autres regroupements régionaux, les prix sont assez homogènes autour de 175 €/t.

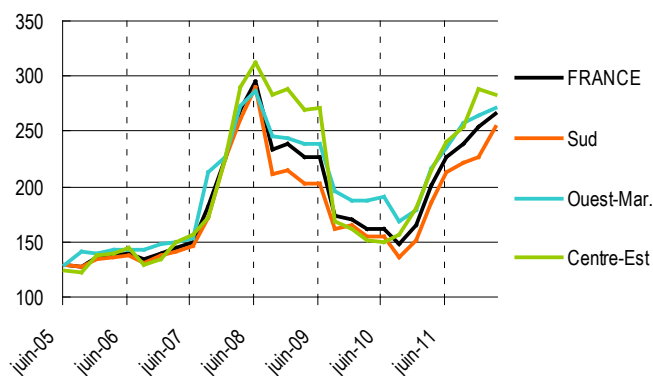
## > Blé dur

Une nouvelle fois, le blé dur confirme son dynamisme sur cette campagne, avec un prix à la production moyen pour 2011/12 qui est réévalué de 13 euros à la fin de ce trimestre, soit la plus forte augmentation parmi les céréales.

Cette évolution porte la tonne de blé dur à 267 euros, contre 201 euros sur la même période la campagne précédente. Le record de la campagne 2007/08 est donc maintenant à moins d'une trentaine d'euros d'écart.

Les situations régionales se sont nettement rapprochées, inversant ainsi la tendance observée le trimestre précédent. Le regroupement du Centre-Est voit son prix moyen de campagne rectifié à la baisse. En effet, comme pour les autres céréales enquêtées, les prix dans cette zone ont débuté cette campagne à des niveaux élevés comparés aux autres regroupements régionaux, expliquant ces ajustements. Le Centre-Est conserve toutefois les prix les plus élevés, à 283 €/t et le regroupement du Sud, les plus faibles, à 253 €/t. Le différentiel de prix maximum entre les zones régionales se réduit donc de moitié par rapport au précédent constat.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## > Orges

Le prix des orges consolidé à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de campagne est presque inchangé par rapport à celui, déjà record, calculé lors bilan du trimestre précédent dans un contexte de diminution sensible de la récolte. A ce stade de la campagne, une tonne d'orges s'échange donc 171 euros, soit 5 euros de moins qu'une tonne de blé tendre.

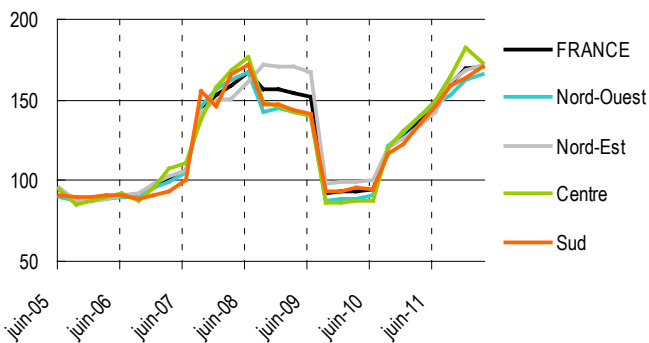
Comme pour les autres espèces céréalières, l'évolution de cette moyenne nationale correspond à deux mouvements distincts à l'échelle interrégionale : poursuite à la hausse



dans les regroupements du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud, mais ajustements à la baisse dans la zone Centre où les prix avaient entamé cette campagne à des niveaux élevés comparativement aux autres zones.

La tendance est donc à l'homogénéisation des situations régionales. Ainsi, le différentiel de prix maximum passe de 20 à 6 euros entre les deux exercices de consolidation. Cet intervalle concerne le Nord-Ouest (166 €/t) et les regroupements du Nord-Est et du Centre où les prix sont les plus attractifs.

#### Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

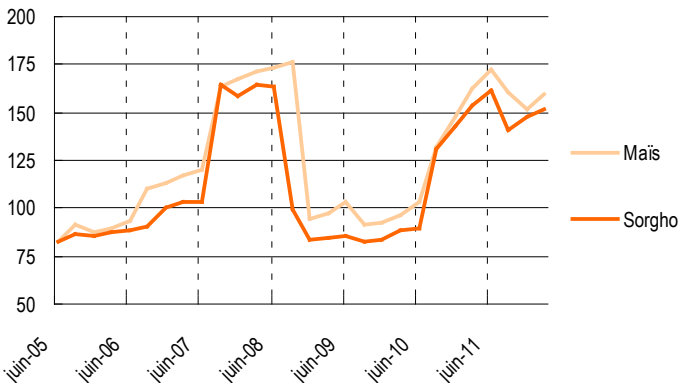


Source : FranceAgriMer

#### > Maïs et sorgho

En décalage avec les autres céréales, le prix à la production du maïs profite également maintenant de révisions à la hausse. Le prix moyen d'une tonne de maïs a, en effet, été réévalué à 159 euros, soit 7 euros de plus que lors de la consolidation du précédent trimestre. Le bonus du blé sur le maïs se maintient donc presque inchangé à 17 euros.

#### Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



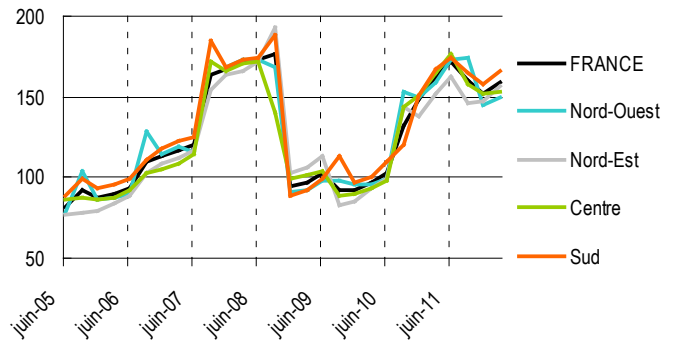
Source : FranceAgriMer

Le sorgho, la moins chère des céréales cette campagne, dépasse maintenant 151 €/t, gagnant 4 euros par rapport à la consolidation du trimestre précédent.

A ces niveaux, le maïs et le sorgho s'échangent à présent à un prix inférieur à celui proposé la campagne précédente au même stade de la campagne. Ces deux espèces sont les seules dans ce cas, parmi l'ensemble des espèces enquêtées.

A l'échelle locale, là encore, le regroupement du Centre se distingue avec des prix pratiquement inchangés par rapport au calcul arrêté à la fin du précédent trimestre (+ 2 euros). Le Sud conserve les prix les plus attractifs (166 €/t) et le Nord-Ouest les prix les plus faibles (149 €/t).

#### Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



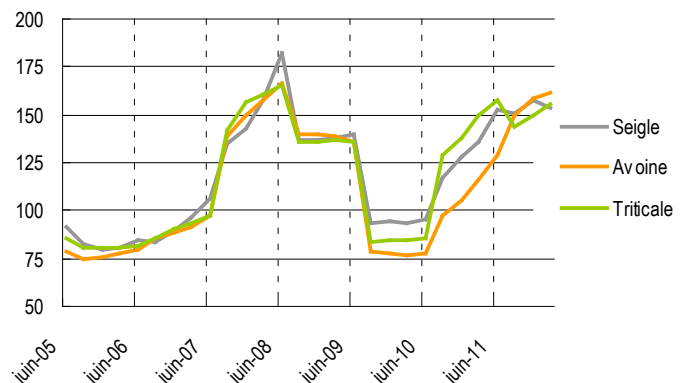
Source : FranceAgriMer

#### > Seigle, Avoine et triticale

Les prix du seigle, de l'avoine et du triticale se maintiennent proches, dans un intervalle de moins de 10 euros.

Le seigle se démarque des autres espèces enquêtées, avec un prix moyen de campagne révisé à la baisse par rapport au

#### Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



calcul effectué à mi-campagne. La correction est limitée : -3 euros, expliquée par l'évolution du prix calculé pour le regroupement du Centre. Cette baisse porte le prix moyen du seigle à 154 €/t, un niveau maintenant équivalent à celui du triticale.

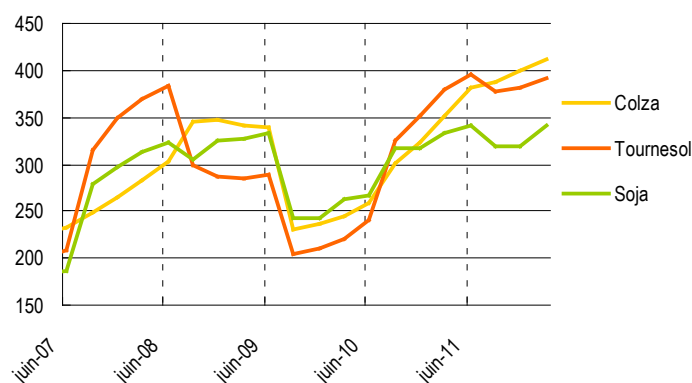
Le prix à la production de l'avoine se rapproche encore de son record de 2007/08 (167 €/t en moyenne sur la campagne), à 161 €/t. Ce prix est supérieur de 45 euros à celui constaté à la même période en 2010/11.

### > Oléagineux :

Les prix à la production des oléagineux profitent de nettes réévaluations entre les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de cette campagne.

Le prix à la production du soja, stable entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, enregistre les plus forts gains avec l'ajout des données du 3<sup>ème</sup> trimestre : +22 euros. A 341 €/t, le prix proposé au producteur pour une tonne de soja renoue avec le prix moyen record de la campagne précédente.

Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

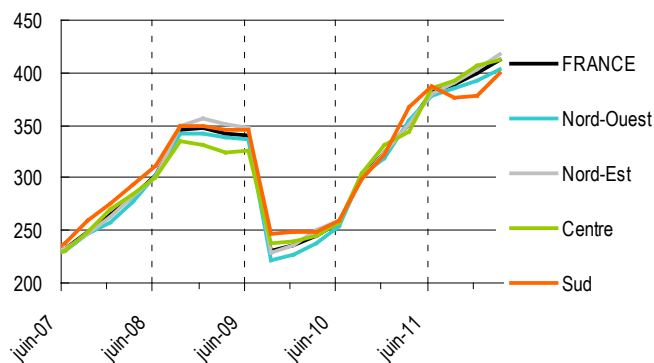


Source : FranceAgriMer

Les prix du colza et du tournesol gagnent respectivement 13 et 10 euros par rapport au précédent calcul. Pour la première fois, le prix du colza dépasse 400 €/t (en moyenne nationale) et ce, largement, puisque le prix moyen est de 412 €/t. Il bénéficie notamment du fort repli de la récolte allemande. Les différents prix relevés à l'échelle des regroupements régionaux se tiennent dans un intervalle de 19 €/t, avec, en valeur basse, le regroupement du Sud (399 €/t) et, au plus élevé, les prix du regroupement Nord-Est (418 €/t).

La tonne de graines de tournesol s'échange à 392 €/t, à donc seulement 3 euros de moins que son record établi l'an passé.

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

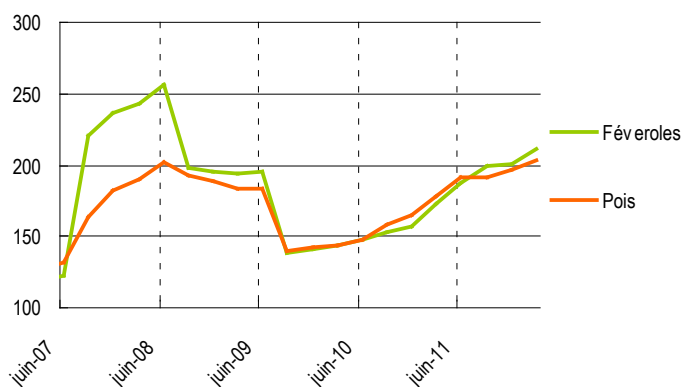
### > Protéagineux :

Les prix à la production des protéagineux profitent d'une dynamique haussière, dans un contexte de récolte en repli, conjuguant surfaces en recul et un rendement au plus bas sur les 10 dernières années.

Ainsi, le prix moyen du pois pour la campagne 2011/12 arrêté au 3<sup>ème</sup> trimestre est réévalué de 6 euros et retrouve son record de 2007/08 : 203 €/t. Pour les féveroles, la tendance est également aux corrections à la hausse, mais le record de 2007/08 (257 €/t) reste très éloigné. En effet, avec une réévaluation de 11 euros par rapport au prix calculé à mi-campagne, le prix proposé pour une tonne de féveroles est de 211 €/t.

Comparés aux prix de la campagne précédente, le bonus est de 38 €/t pour les féveroles et de 25 €/t pour les pois.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



## Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Directions Régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

### > Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Ouest-Maritime (Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays-de-la-Loire, Picardie, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie

FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer  
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30  
© FranceAgriMer 2012 / [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) / [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
N° ISSN : 2259-0161

LES SYNTHÈSES : Les prix payés aux producteurs / résultats de l'enquête trimestrielle 2011/12  
Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique  
Unité Enquêtes et données filières / Directeur de la publication : Fabien Bova - rédaction : D. Brulé  
Réalisation : direction de la Communication et de l'information / studio PAO / fin de rédaction : septembre 2012  
Photos : FranceAgriMer / droits réservés / Impression - Atelier d'impression de l'Arborial



FranceAgriMer